Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260309-DP_2026_026-DE

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

DÉCISION DU PRÉSIDENT
DP_2026_026

Décision du Président
DP_2026_026 – Réhabilitation de la salle Juliette Drouet
Relevé topographique, d'intérieurs, coupes et façades

Le Président,

Considérant la nécessité d'engager un relevé topographique, d'intérieur, coupes et façades, dans le cadre de l'étude de réhabilitation de la salle de spectacle du Centre Culturel Juliette Drouet à Fougères ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N° 2020- 089 du Conseil communautaire en date du 23 juillet 2020 portant délégation du Conseil communautaire au Président,

DÉCIDE :

Article 1 – **D'APPROUVER** l'offre de GEOMAT (Fougères) pour assurer le mesurage d'intérieurs de la salle de spectacle du Centre Culturel Juliette Drouet, rue du Gué Maheu à Fougères, en vue de l'étude de réhabilitation du site ;

Article 2 – **D'ACCEPTER** cette prestation pour un coût global de 6 500,00 € HT (7 800,00 € TTC) ;

Article 4 – **D'AUTORISER** le Président ou Vice-président délégué à effectuer tous les actes se rapportant à l'exécution de la présente décision ;

Article 3 – **D'INFORMER** le Conseil d'Agglomération lors d'une prochaine réunion du Conseil.

Fait à La Selle-en-Luitré, le 09/03/2026

Patrick MANCEAU
Président

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260309-DP_2026_026-DE

Geomat
GÉOMÈTRES-EXPERTS

CA FOUGERES AGGLOMERATION
Mme Charline CAILLAUD
Parc Activités de l'Aumaillerie
35133 LA SELLE EN LUITRE

FONCIER & URBANISME TOPOGRAPHIE 3D COPROPRIÉTÉ

DEVIS N°D26010368
N° DOSSIER : 260230 /
Suivi par : Jean-Marc BEVERAGGI

Fougères, le 26 janvier 2026

Objet du dossier
Relevé topographique, d'intérieur, coupes et façades - **FOUGÈRES** Rue du Gué Maheu

Désignation	€ HT

1 – MISSION : Mesurage d'intérieurs de la salle Juliette Drouet. Montage des plans d'intérieur et des coupes. Le schéma de principe joint au devis illustre les travaux à réaliser.
L'intervention est prévue sur un terrain propre et dégagé. Le cas échéant, le client fera nettoyer le terrain préalablement à notre intervention.

PLAN INTÉRIEUR au 1/100 : 4 000,00
Mesurage de l'intérieur des bâtiments avec report par niveau et mesurage des extérieurs pour acquisition de l'enveloppe du bâtiment :
- des murs périphériques et porteurs, cloisons de distribution,
- des portes avec sens d'ouverture,
- des fenêtres, les emmarchements et escaliers,
- des cotations planimétriques des pièces (longueur, largeur) et leurs désignations, hauteurs sous plafond ou faux-plafond principales, distinction de la limite de hauteur à 1m80
- hauteur d'allèges, des linteaux des baies, portes et fénêtres (avec sens d'ouvertures) et largeurs des baies
- hauteur des niveaux de seuils,
- les niveaux de planchers (cotes NGF de chaque local ou ensemble de locaux de même altitudes
- l'amorce des abords des niveaux correspondant aux accès piétons et véhicules
- les installations fixes de plomberie (point d'eau, bac et évier, lavabo, sanitaire, bouche d'évacuation en sol) et de chauffage (corps de chaufferie)
- les éléments fixes scénographiques (passerelles, grilles...)
- le tracé des coupes
- représentation des charpentes avec géométrie

Calculs topométriques de l'ensemble des données
Report des plans
Fourniture de fichiers PDF et DWG

PLAN COUPES au 1/100 : QUATRE coupes à monter 2 500,00
Mesurage des éléments aux emplacements des coupes et report :
- du sol, des planchers, des plafonds, des poutres, des escaliers, des toitures,
- des murs, cloisons, ouvertures
- des niveaux de chaque plancher
- de la désignation des pièces

Fourniture de fichiers PDF et DWG compatibles Autocad

Ne comprend pas : la projection des arrière-plans, la nature des doublages et intérieurs des murs

2 – CONDITIONS PARTICULIÈRES
En cas d'interruption prématurée de la mission, et ce à la demande du client, la note d'honoraires sera

Nos Géomètres-Experts
Denis ATTENCIA
Jean-Marc BEVERAGGI
Ghislain de BOIRY
Loïc BOUILLON
Philippe CACHOD
Thomas CHERRIER
Jennifer FARDIN
Arnaud FUTEUL
Flora GALAND
Julien GUILLOU
Alexandre LE GAL
Pablo PASQUETTE
Raphaël ROUVIERE
Gwénaël SAGNE
Jean de SALABERRY
Samuel TRAVERS

www.geomat.fr

Samuel TRAVERS
Géomètre-Expert, Responsable du Service Foncier

agence.fougeres@geomat.fr
02 99 99 32 32

47-49 Rue Kléber
BP 80416
35300 FOUGERES Cedex

Nos Agences : Fougères (Siège Social) - Argentan - Coutances - Brest - Caen - Châteaulin Carentan-les-Marais - Cherbourg-en-Cotentin - Domfront-en-Poiraie - Douvres-la-Délivrande Guingamp - La Ferté-Macé - Landerneau - Orléans - Pontorson - Rennes - Saint-Lô
SELAS de Géomètres-Experts au capital de 1 000 000 Euros – RCS Rennes 384 553 044 – Code NAF 7112A

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260309-DP_2026_026-DE

Geomat
GÉOMÈTRES-EXPERTS

N° DOSSIER : 260230 /

FONCIER & URBANISME TOPOGRAPHIE 3D COPROPRIÉTÉ

Désignation € HT

établie selon les travaux réalisés et le temps passé.

3 – DÉLAI D'EXÉCUTION DE LA PRESTATION

Nous nous engageons à intervenir dans le délai convenu avec le demandeur soit courant février. Les plans seront fournis dans un délai maximum de 1 mois après intervention sur le terrain

4 – MÉDIATION DES LITIGES DE LA CONSOMMATION

Le médiateur dont les coordonnées et l'adresse du site internet apparaissent ci-dessous pourra être saisis en vue de la médiation d'un litige de la consommation né du présent devis après qu'une résolution préalable et directement auprès du géomètre-expert ait été tentée:
ANM Conso - 2 rue de Colmar - 94300 VINCENNES - Tel : 01 46 81 20 95

5 – ASSURANCE DU GEOMETRE-EXPERT

La responsabilité civile professionnelle et décennale de la société de géomètres-experts est souscrite auprès de : MMA N° 118.263.431 / 118.263.432

6 – EXCLUSION DE SOLIDARITE

Le Géomètre-Expert assume sa responsabilité professionnelle, telle qu'elle est définie par les lois et règlements en vigueur dans les limites de la mission qui lui est confiée. Il ne peut donc être tenu responsable, de quelque manière que ce soit, et en particulier solidairement ou in solidum, des dommages imputables aux actions ou omissions des autres intervenants à l'opération.

7 – CLAUSE DE FORCLUSION

L'action en responsabilité devra être formée dans un délai de 3 mois par lettre recommandée avec accusé réception suivant la date à laquelle le client aura eu connaissance du sinistre

Notre proposition s'arrête à la somme de : sept mille huit cents euros
Devis à retourner signé, avec cachet de l'Entreprise, avec la mention "BON POUR ACCORD" à notre bureau de Fougères (Proposition valable 90 jours)

Total HT €	**6 500,00**
TVA 20%	1 300,00
Total TTC €	**7 800,00**

Signature du client : "Bon pour Accord"
Date : le 26/02/26

Paiement
BNP - IBAN : FR76 3000 4002 4700 0202 7743 713 - code BIC : BNPAFRPP - TVA FR02 384 653 044. Les Honoraires sont exigibles à la remise des documents. Aucun escompte pour paiement anticipé. Tout retard de paiement entraînera l'application de l'article L441-6 du code de commerce. Une indemnité de 40€ sera exigible, ainsi que les frais complément de recouvrement. Il sera également réclamé au titre des intérêts de retard la loi NRE prévoyant une pénalité égale au taux de la BCE majoré de 10 points.

Patrick Manceau,
Président

FOUGERES AGGLOMÉRATION

Nos Géomètres-Experts
Denis ATTENCIA
Jean-Marc BEVERAGGI
Ghislain de BOIRY
Loïc BOUILLON
Philippe CACHOD
Thomas CHERRIER
Jennifer FARDIN
Arnaud FUTEUL
Flora GALAND
Julien GUILLOU
Alexandre LE GAL
Pablo PASQUETTE
Raphaël ROUVIERE
Gwénaël SAGNE
Jean de SALABERRY
Samuel TRAVERS

www.geomat.fr

Samuel TRAVERS
Géomètre-Expert, Responsable du Service Foncier

agence.fougeres@geomat.fr
02 99 99 32 32

47-49 Rue Kléber
BP 80416
35300 FOUGERES Cedex

Nos Agences : Fougères (Siège Social) - Argentan - Coutances - Brest - Caen - Châteaulin Carentan-les-Marais - Cherbourg-en-Cotentin - Domfront-en-Poiraie - Douvres-la-Délivrande Guingamp - La Ferté-Macé - Landerneau - Orléans - Pontorson - Rennes - Saint-Lô

SELAS de Géomètres-Experts au capital de 1 000 000 Euros – RCS Rennes 384 653 044 – Code NAF 7112A